

Mise en perspective

Chantal BERTHELOT

Députée de la Guyane, co-présidente du Comité national de suivi de la stratégie nationale de gestion intégrée du trait de côte

Passer après un moment de câlins va être dur pour moi, mais vous allez être gentils puisque vous êtes dans de bonnes conditions. Vous avez reçu une charge émotionnelle positive, donc je vais devoir être bien avec vous.

Tout d'abord, je voudrais m'excuser auprès de vous tous puisque conclure une journée quand on n'y a pas participé, c'est toujours un petit peu difficile et pas correct et vis-à-vis des gens qui, toute la journée, ont passé du temps. Je suis arrivée de Guyane ce matin, première excuse. Et la deuxième, nous avons une audition qui n'était pas prévue sur le Codming, des sujets qui intéressent sans doute certains. Une PPL a été déposée et les auditions ont commencé cet après-midi. Donc, en tant que députée de Guyane, je me devais de participer à ces auditions. Je suis donc arrivée vers 17 heures, j'ai fait un petit tour.

J'aimerais donc vraiment m'excuser parce que, en entendant les retours des ateliers, je regrette encore plus. Je ne sais pas si vous avez fait des câlins toute la journée, mais l'ambiance a dû être très bonne, donc je regrette. Et puis prendre un bain de jouvence avec toute cette jeunesse m'aurait fait le plus grand bien.

J'ai préparé un propos, je vais m'y tenir parce qu'il est important pour moi de rappeler un certain nombre de choses. Je disais tout d'abord qu'en 2012, l'Etat a mis en place une stratégie nationale afin d'anticiper au mieux les effets de l'érosion côtière et encourager les collectivités à gérer leur littoral de façon raisonnée et éclairée. Avec ma collègue Pascals Got, nous avons été nommées co-présidentes du comité national de suivi de cette stratégie nationale. J'ai l'impression d'avoir dit « cette tragédie ».

Xavier DEBONTRIDE

On a presque entendu ça effectivement.

Chantal BERTHELOT

Merci, parce que j'ai eu l'impression de l'avoir dit. Ça a donc au moins montré que vous m'écoutez. Donc, les travaux que nous avons menés depuis 2015 nous ont permis de déposer une PPL à l'Assemblée nationale pour aussi démontrer, s'il était nécessaire, qu'il faut là aussi innover et imaginer de nouvelles formes d'action. Je ne vais pas vous la décrire aujourd'hui, mais sachez que cette PPL a reçu l'aval de la ministre, ce qui est important. Ça signifie que le gouvernement entend lorsque des parlementaires ou des citoyens font des propositions pour pouvoir avancer.

En un mot, faire autrement et en complémentarité des grandes stratégies nationales et des décisions supranationales. Vous avez tous répondu à l'appel initié par la ministre, Madame Ségolène Royal, le 8 avril. Appel à idées citoyen pour imaginer le littoral de demain. Donc, face aux modifications que vont connaître nos territoires littoraux du fait du changement climatique, notamment avec l'élévation du niveau de la mer et le recul du trait de côte, il est important que l'ensemble de la société civile, dont vous faites partie, puisse s'approprier ces enjeux et faire partager sa vision du futur. La transition énergétique et écologique appelle une nouvelle dynamique de transformation de nos territoires littoraux permettant d'anticiper les impacts des phénomènes naturels comme la submersion et l'érosion côtière.

Je voudrais également vous rappeler que cet appel à projets, que la ministre a souhaité, c'est pour que chacun puisse contribuer, par ses idées, ses innovations, ses représentations, quant à l'évolution du littoral et l'interface terre-mer dans une prospective de 50 ans. Tout à l'heure, je plaisantais avec mon collègue à côté de moi, quelqu'un a dit : « 50 ans, c'est long ». Je lui ai dit : « pas tant que ça ». Il m'a dit : « mais ils sont jeunes », mais le temps passe vite malgré tout.

Cette action qui a été proposée est issue des 40 mesures pour l'adaptation des territoires littoraux au changement climatique et à la gestion intégrée du trait de côte que nous avons portés avec ma collègue, Pascale Got, et le comité national de suivi.

Je ne sais pas s'il y a eu beaucoup d'élèves ce matin, mais je voudrais saluer tous ceux qui ont participé à ça. Les élèves, les étudiants – et je vois qu'il y en a beaucoup –, les associations, des artistes, des écrivains, des industriels, les artisans, archéologues, historiens, paysagistes, concepteurs, architectes, créateurs, élus. En somme, tous citoyens intéressés par nos littoraux étaient réunis aux côtés des initiateurs d'idées et du public pour une journée de réflexion et d'échange sur « *imaginons ensemble le littoral de demain* ». Différentes tables rondes, d'après ce qui m'a été rapporté, ont permis de pouvoir rappeler qu'il fallait anticiper pour pouvoir imaginer et nous projeter sur le moyen et long terme pour les générations futures que je vois ici bien représentées.

Si vous le permettez, je vais venir à ce que j'ai entendu sur le retour des ateliers. Je vais prendre quelques mots qui m'ont fait écho, sachant que je n'ai pas noté tout ce qui a été dit sur le rendu des ateliers.

Sur l'atelier 1, et je crois que c'est votre grand témoin qui l'a dit, l'élément intéressant est que vous étiez à rebours de la pensée dominante. Eh bien oui, je crois que l'on ne peut pas parler de demain si l'on reste avec les idées d'hier. C'est simple, mais il faut le dire. Donc, je crois que ce qui est vraiment nécessaire dans ce type d'exercices, c'est qu'effectivement, nous allons casser des codes. C'est le fil rouge que j'ai vu dans tous les ateliers, casser les codes, casser l'imaginaire et penser autrement. Et ça, évidemment, ce n'est pas facile, comme de délocaliser des populations. Partout d'ailleurs, sur tous les territoires de France et de Navarre, déplacer des populations, c'est compliqué. Chacun est attaché à un territoire, ce qui est normal d'ailleurs, ce n'est donc jamais très simple. C'est donc la première idée que j'ai relevée, c'est effectivement que vous puissiez proposer des choses, que le débat est ouvert – il faut qu'il soit ouvert – avec une pensée complètement différente et pas celle qu'on a l'habitude d'entendre.

Sur le deuxième atelier, ce qui m'a paru intéressant, c'est qu'à un moment donné, le responsable de Voyage énergie a dit qu'il s'agissait de propositions qui partent par le bas. C'était ça l'idée sous-jacente à cet appel à projets que des choses viennent du bas. On m'a dit qu'en anglais, ça se dit *bottom-up*. Je vais en profiter pour faire une remarque, ce n'est pas parce que vous dites les choses en anglais que ça a plus de sens et de poids. Donc, quand vous avez dit que ça venait d'en bas, je me suis dit que vous aviez dit ce qu'il fallait dire et je suis bien contente qu'il l'ait dit comme ça. C'était effectivement vraiment ça l'idée, c'est que ça parte du bas pour que chacun contribue à construire cet édifice que l'on a tous besoin de notre littoral de demain.

Ensuite, sur le troisième atelier, c'est également votre grand témoin qui l'a dit, il a demandé à qui appartient le littoral. Quelques-uns ont parlé de bien commun, en effet, c'est un bien commun et pour moi, il appartient à tous. Mais comment le redéfinir derrière ? Il faut qu'il appartienne à tous, mais il faudra donc bouger les choses, même si on sait que la pression foncière existe. Non, il y a un espace qui doit appartenir au bien commun et cet espace-là, c'est là-dessus que nous devons le construire et l'imaginer complètement différemment par rapport à aujourd'hui. C'est vrai que là-dessus, dans la PPL, il y a quelques outils qui peuvent imaginer des choses différentes, nous allons donc aussi innover. On parlait de la pression foncière, donc des baux qui auraient une autorisation temporaire, ce sont des choses comme celles-là sur lesquelles nous allons de plus en plus être. Je crois donc que oui, le littoral appartient à chacun, c'est un bien commun de la nation, si vous me permettez d'aller jusque-là.

Un terme m'a beaucoup plu, c'est dans l'atelier 4, je crois que c'est le titre d'un projet : « accueillir l'incertitude ». Je crois qu'accueillir l'incertitude, c'est ça parce que le trait de côte

recule, en Guyane encore plus. Si vous me permettez de parler de chez moi, l'incertitude d'un trait de côte qui bouge à vue d'œil, tous les 10 ans, ça va, ça revient, ça va très vite. 3 ou 5 mètres par an en Guyane, donc oui, les incertitudes sont là. Il y a des endroits où il y a un recul et à d'autres, la nature ramène ailleurs.

En effet, c'est une incertitude et nous devons l'accueillir, mais d'une manière très positive. Ça a été dit sur l'atelier 5, ce n'est pas une fatalité dans le sens où l'on doit dire : « c'est comme ça, on ne bouge pas ». Au contraire, ça doit tourner de manière très positive, c'est l'opportunité d'une interrogation sur nous-mêmes, d'une interrogation sur comment nous voulons vivre notre littoral, comment nous voulons le construire demain et comment disons-nous qu'il appartient à la nation et non pas à certains propriétaires privés. Et ça, ça me paraît complètement intéressant.

Voici donc ce que j'ai entendu, des mots qui ont raisonné en moi dans l'objectif que l'on avait sur ce projet à idées.

Pour finir, des échanges mutuels, des échanges affectueux, des initiatives collectives et intelligences collectives. Je rebondis sur tout ce que j'ai entendu. Et j'ai l'impression que c'est ce qui vous a animé tout au long de cette journée. Je voudrais aussi vous dire que ces échanges sont des échanges intergénérationnels, interrégions et aussi interdisciplinaires. Quelqu'un l'a dit, nous ne pouvons pas concevoir avec un seul petit bout de la lorgnette ce littoral à imaginer pour demain. Ça doit être interdisciplinaire, c'est évident. On a rappelé qu'il fallait innover, qu'il fallait aussi expérimenter. Je crois que nous devons sortir du champ du possible sur de l'expérimentation.

Je voudrais conclure en vous disant qu'il faut poursuivre l'action, la renforcer, lui donner du sens, mais pas en anglais. Et peut-être dire, en répondant à l'interrogation, « après, c'est quoi ? », nous pouvons estampiller dès maintenant vos projets, ça ne coûte pas cher. Pas besoin de financement, pas besoin de décision administrative trop lente non plus. Donc, en effet, nous pourrions estampiller les 30 projets. Vous aurez donc votre cachet, c'est possible.

Ce que j'ai envie aussi de dire à la ministre, c'est que vous avez participé, vous avez répondu. Il y a donc de plus en plus un intérêt sur ce littoral, qui est commun. Donc, ne pas se dire : « on arrête là, stop » ; mais comment pouvons-nous mettre en œuvre quelques actions ? Car, là aussi, je crois que quand l'on fait appel aux citoyens, on doit respecter le travail des citoyens et faire en sorte que l'on puisse contribuer à intégrer vos propositions et les mettre en œuvre. C'était aussi le but de la puissance publique. Je me fais donc fort de pouvoir transmettre à la ministre cette proposition et lui proposer de commencer par mettre en œuvre un ou deux projets avec l'appui du ministère. Nous avons les arguments et nous trouverons les financements pour arriver au bout de ça.

Voilà ce que je voulais vous dire en conclusion. Et puis peut-être, vous dire une phrase que j'aime beaucoup parce que je pense que c'est certainement ce qui vous a guidé, en tout cas ce que j'ai cru comprendre dans le rendu des ateliers, une citation de Francis Pons qui dit la chose suivante : « il suffit d'abaisser nos prétentions à dominer la nature et d'élever notre prétention à en faire physiquement partie pour que la réconciliation ait lieu. » ; vous voyez quand on s'aime tous. Je vous remercie.